



SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE



- PRÉPOSÉ.E À LA SÉCURITÉ
MUNICIPALE NAUTIQUE ET
TERRESTRE

Principales tâches :

Agir de façon préventive et éducative en informant les plaisanciers sur les règles de la sécurité nautique, assurer la sécurité des berges et des zones de baignade et effectuer toutes autres tâches exigées par son supérieur.

Exigences :

- permis de conduire valide (classe 5 et embarcation de plaisance)
- formation RCR
- bonne connaissance du Guide de sécurité nautique de Transports Canada
- casier judiciaire vierge et en fournir la preuve sur demande
- entrentent et aimer travailler avec le public
- esprit d'équipe
- souci du travail bien fait
- capacité à assurer sa propre sécurité en utilisant les équipements de sécurité nécessaires en tout temps et appliquer rigoureusement les méthodes de travail prescrites

Atouts :

- détenir une attestation d'études en techniques policières
- être capable de manœuvrer un véhicule avec remorque dans des espaces restreints
- avoir la classe 4a du permis de conduire

Horaire :

environ 35 h/semaine, réparties sur 7 jours (jour et fin de semaine) entre juin et septembre



Municipalité de Saint-Donat
490, rue Principale, Saint-Donat, QC, J0T 2C0
819 424-2383 | saint-donat.ca

ENVOIE
TON CV →

EMPLOI@SAINT-DONAT.CA